

REUNION DU CONSEIL D'ECOLE en date du 19 octobre 2021

PERSONNES PRESENTES

ENSEIGNANTS : Mme Duval (TPS/PS), Mme Bois (PS/MS), Mme Pottier (MS/GS), Mme Basley (MS/GS), Mme Margueritte (CP), Mme Brémaud (CP), Mme Leroy (CE1), Mme Janvier (CE1/CE2), Mme Hesnard (CE2), Mme Toutain (CM1), Mme Labastrou (CM1/CM2), M Louvrier (CM2), Mme Gauché (ULIS), Mme Lecocq (Directrice et PS/MS)

PARENTS ELUS : , LEZY Pascale, DROUET Émilie , BUNAS Sandra, MARY Sabrina, CHALUMEAU Marie-Sophie, HUBERT Allan, RENARD Iphigénie, REICH Ludivine, LELONG Estelle, COLETTE Ségolène, DUFAY Isabelle

COLLECTIVITES LOCALES : Mme Levallois (CDC des VAM), M Grimbert (Mairie)

AUTRES : DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale): Mmes Alaterre et Quéru

Personnel des écoles : Mmes Poirier, Dechipre, Lelogeais, Lemarignier (invitées mais absentes car Mme LEVALLOIS représente tous les personnels de la CDC)

PERSONNES EXCUSEES : Mme Papin (Maître E) en formation, Madame Affholder Peggy (Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de L'Aigle), Mme Ledain, BEAGUE Tiphonie, Mme Dutac, Mme Tartag, M Thomas (parents élus),

PERSONNES ABSENTES :

ORDRE DU JOUR	PRESENTATION	CHANGES ET CONCLUSIONS
Préambule	<p>Mme Lecocq, Directrice, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école 2021/2022. Elle souhaite que ces réunions se déroulent dans une ambiance agréable et courtoise. Elle rappelle que l'objectif du conseil d'école est avant tout d'informer les parents élus et la collectivité locale du fonctionnement de l'établissement, tant sur le plan scolaire que péri-scolaire, mais aussi de communiquer et de réfléchir afin d'améliorer ce fonctionnement dans l'intérêt de tous les élèves.</p> <p>Mme Lecocq excuse les absents et, au vu du nombre important de participants, propose à chacun de se présenter lors de sa première prise de parole.</p> <p>Un parent élu et un enseignant de l'école : Mmes Chalumeau et Labastrou se portent volontaires pour prendre des notes qui serviront à l'élaboration du compte-rendu final de cette réunion.</p>	<p>Explications du rôle des DDEN : être à l'écoute des besoins de l'école et des enseignants, amis de l'école avec un rôle de médiateur + une visite par an pour vérifier la sécurité des établissements.</p> <p>Comment les DDEN ont été choisies ? Nommées par les directeurs académiques. Mandat renouvelable tous les 4 ans. Si PE obligatoirement à la retraite, sinon possibilité d'être en activité.</p>

<p>Résultats des élections des représentants des parents</p>	<p>Le vote a eu lieu par correspondance le vendredi 8 octobre 2021. Nombre d'électeurs : 372, votants 157, bulletins blancs ou nuls 29, suffrages exprimés 128. Un taux de participation de 42,20% (45,10% en 2020, 45,43 en 2019, 39,27% en 2018, 44,02% en 2017, 46,13 % en 2016, 47,33% en 2015, 35,97% en 2014.). Sont élus titulaires : BEAGUE Tiphanie, LEZY Pascale, DROUET Emilie, BUNAS Sandra, MARY Sabrina, CHALUMEAU Marie-Sophie, DUTAC Marie-Laure, HUBERT Allan, THOMAS Stéphane, RENARD Iphigénie, REICH Ludivine, LELONG Estelle, COLETTE Ségolène Sont élus suppléantes : LEDAIN Florence, TARTAG Nadia, DUFAY Isabelle Mme Lecocq remercie les parents qui se sont portés candidats et les personnes qui ont participé au déroulement des élections.</p>	<p>Suite à un choix effectué par la majorité des membres du conseil d'école, en juin dernier, les élections ont désormais lieu uniquement par correspondance. Madame LECOQ souligne la difficulté à trouver, chaque année, parents volontaires pour constituer la liste électorale.</p>
<p>Modalités de fonctionnement du conseil d'école et son règlement intérieur</p>	<p>Un règlement intérieur du conseil d'école a été transmis à chaque membre du conseil d'école. Sa version simplifiée rappelle à chacun le fonctionnement du conseil d'école et le rôle de ses membres.</p>	<p>Le règlement est adopté à l'unanimité.</p>
<p>Bilan de la rentrée</p>	<p>Effectif à ce jour. Maternelle : 93 élèves pour 4 classes. Élémentaire : 167 élèves répartis sur 8 classes + une ULIS. Soit un total de 260 élèves</p> <p>Répartition des élèves : 4 TPS/ 16 PS soit 20 élèves Mme Duval (4 TPS doivent faire leur rentrée prochainement), 17PS/ 8 MS soit 25 élèves Mme Bois, 9 MS/15 GS soit 24 élèves Mme Pottier, 8 MS/ 16GS Mme Basley, 20 CP Mme Renard/Mme Margueritte, 20 CP Mme Bremaud (dont une inclusion ULIS), 18 CE1 Mme Leroy, 9 CE1/ 8 CE2 soit 17 élèves Mme Janvier, 20 CE2 Mme Hesnard (dont une inclusion ULIS), 23 CM1 Mme Toutain (dont une inclusion ULIS), 10 CM1/ 14 CM2 soit 24 élèves Mme Labastrou, 25 CM2 Louvrier. ULIS 3 élèves inscrits dans le dispositif, avec Mme Gauché, comptés dans la répartition des élèves dans les classes</p> <p>Le Dispositif ULIS bénéficie d'une Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap : Mme Brien Carole. Cinq AVS/AESH interviennent également auprès d'élèves à besoins particuliers : Mme Françoise Foucher avs mutualisée, Marie-Thérèse Boquet AVS individualisée, Catherine Dupré AVS mutualisée Muriel Volck AVS mutualisée et Gilles Chéron AVS individualisé pour 8 élèves sur les 2 écoles. L'équipe est complétée</p>	<p>Des rencontres parents-enseignants se dérouleront fin janvier et fin juin pour la remise des livrets scolaires, Les enseignantes de CP et CE1 ont reçu les familles après les évaluations de septembre. Les CP passeront de nouvelles évaluations fin janvier. Des rencontres sont prévus avec les familles dont les enfants en GS ont eu moins de 60% aux évaluations PPL61 (Plan Prévention Langage 61)</p> <p>Le dispositif CP et CE1 allégés n'existe plus. Nous avons répartis au mieux les élèves afin de privilégier de petits effectifs sur ces 2 niveaux malgré la fermeture de classe.</p> <p>Les élèves d'ULIS sont inclus dans les classes de l'école. Madame Gauché et Madame Brien peuvent intervenir directement dans les classes d'inclusion ou dans leur salle.</p>

par Mme Papin, maître E. Une brigade est rattachée à l'école : Mme Margueritte qui effectue actuellement le remplacement de Mme Renard.

Mme Lecocq, suite à la fermeture de classe, perd ¼ de sa décharge de direction. Elle est donc à la direction les lundis, mardis et jeudis puis en classe le vendredi où elle complète le temps partiel de Mme Bois.

Emploi du temps de Mme Lecocq (sauf si changement en fonction des réunions ou de la vie de l'école)

Emploi du temps de Mme Lecocq	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 11h30	Direction en élémentaire	Direction en élémentaire		Direction en maternelle	En classe
13h 16h	Direction en maternelle	Direction en maternelle		Direction en élémentaire	En classe

Activités Pédagogiques Complémentaires : 1 fois par semaine en élémentaire et 2 fois par semaine en maternelle

Les APC permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent dans ce cadre aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages. Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Elles ont lieu tous les mardis et parfois le jeudi en primaire de 16h à 17h (modifiables selon les besoins et les groupes) et les lundis et mardis soirs en maternelle de 15h55 à 16h25.

Dans notre école, elles concernent les élèves de la maternelle au CM2, elles restent soumises à l'accord des parents.

Elles ne peuvent se dérouler le midi car il faudrait alors 2h de pause méridienne pour l'envisager.

Les Apc se déroulent en accord avec Mme l'Inspectrice sur des thématiques choisies : français et mathématiques.

Q: Ont-elles déjà commencé ? Oui depuis le début de l'année.

Les élèves s'inscrivent sur une séance ou une thématique ? Une thématique donnée.

Règlement intérieur de l'école	Il est présenté et doit être adopté par les membres du conseil d'école.	Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.
Les exercices de sécurité	<p>Un exercice incendie a eu lieu dans chacune des deux écoles le 30 septembre 2021. Les élèves ont évacué dans le calme et rapidement dans les deux écoles : Mme Labastrou n'a pas entendu l'alarme dans sa salle (souci de boîtier signalé dans le compte rendu de l'exercice auprès de la CDC des VAM). En maternelle, certains boîtiers clignotent indiquant un défaut de batterie. La CDC a été alertée et un autre exercice aura lieu en présence du responsable de la sécurité.</p> <p>Un exercice PPMS (projet particulier de mise en sûreté) attentat fuite a aussi eu lieu en même temps en élémentaire et en maternelle, le mardi 12 octobre : évacuation simultanée des 2 écoles en 1min32.</p> <p>Les boîtiers PPMS bipent (souci de piles). Les prochains seront dans les 6 mois.</p>	<p>Mme Lecocq informe la CDC que Mr Hermilly au sous-sol n'a pas entendu la sonnerie.</p> <p>Mr Bordeaux a été informé.</p> <p>Les piles des boîtiers ont été changées.</p>
Projets/activités /sorties	<p>Le projet d'école poursuit son cours.</p> <p>Il est axé sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Améliorer la compréhension orale et écrite de tous les élèves * Penser la continuité des apprentissages par l'harmonisation et l'utilisation d'outils communs * Construire des actions éducatives pour devenir citoyens de demain <p>Avec une réflexion autour de l'utilisation du numérique éducatif au service des apprentissages.</p> <p>L'école Edgar Degas s'est portée volontaire pour participer à l'auto-évaluation de l'école.</p> <p>L'évaluation a pour but de faire émerger ses caractéristiques propres, à analyser elle-même ses décisions et ses actions propres, son fonctionnement, les résultats de ses élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de l'équipe pédagogique et à dégager des pistes d'actions.</p> <p>Il s'agit de mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisation retenues et aux choix opérés par l'école mais aussi de proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.</p> <p>Mme Lecocq devra rendre le rapport de l'auto-évaluation de l'école le lundi 29 novembre après avoir consulté les personnels de l'Etat et de la collectivité, les élèves, les parents, les</p>	<p>Utilisation de méthodes de travail similaires, harmonisation des codes de correction, des méthodes de calculs...</p> <p>Exemple : méthode heuristique en mathématiques utilisée sur l'ensemble des classes de cycles 2 et 3.</p> <p>Prise de contact avec Mr Le Mouel au collège pour savoir quels outils ont été mis en place.</p> <p>La CDC indique la possibilité du 8 novembre.</p>

	<p>partenaires lors d'un comité de pilotage. Cette auto-évaluation vise également le temps péri-scolaire. L'auto-évaluation reviendra tous les 5 ans. Choix d'une date de réunion : le mardi 9 novembre à partir de 16h15-18h15 (vote : 10), 17h15-19h15 (vote : 12)</p> <p>La liaison école-collège mise en place en 2019-2020 devrait se poursuivre avec des travaux autour des thématiques en lien avec le projet d'école. Etaient proposés précédemment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet génération 2024 (projet sportif) - École en démarche globale de développement durable (E3D) : inscription de l'école Edgar Degas au niveau 1 et du collège au niveau 2. - Enquête sur le climat scolaire (faite il y a 2 ans et non reprise) - Lecture et compréhension - Culture scientifique et résolution de problèmes + pédagogie du jeu. Comment théoriser beaucoup moins vite ? - Langues vivantes - Évaluations de rentrée des 6e (anciens CM2) <ul style="list-style-type: none"> • Rentrée en musique : Faire évoluer des ballons de baudruche en musique, Boogie Woogie, écoute de musiques et chants... • Journée du sport scolaire : les 21 et 22 septembre pour les cycles 2 puis les cycles 3 : jeux coopératifs, traditionnels et athlétisme. • Passage du photographe scolaire les 27 et 28 septembre : l'équipe enseignante se réserve la possibilité de ne plus proposer la photographie des fratries des deux écoles sur le temps du midi suite aux remarques désobligeantes de plusieurs familles. Il s'agit d'un service rendu aux familles lors duquel des enseignants se rendent volontaires pour encadrer les enfants. • Évaluations des élèves de GS avec le PPL61 (Plan Prévention Langage 61) et des CP et CE1. • Participation des élèves de MS et GS, le mardi 5 octobre, au Festival Cinéfilou qui a eu lieu pour la première fois au cinéma de Gacé avec la projection de différents films ayant pour thématique « La ronde des couleurs » et une animation sur le phonotrope. • Élections des représentants des parents le 8 octobre: nous remercions les 	<p>Plutôt un mardi soir : le 9 novembre, envoi en amont de la grille de réflexion.</p> <p>La liaison école-collège est maintenue mais on ne sait pas encore quelle forme elle prendra. Le premier conseil école-collège aura lieu le lundi 15.11.21 à 16h15 et le projet d'école y sera présenté.</p> <p>Mme Chalumeau et l'ensemble du CE regrette qu'une minorité puisse impacter cela. Mme Bunas pose la question de priver les familles. Mme Lecocq répond qu'on ne privera pas les élèves pour l'attitude de leurs parents. C'est un service qui est rendu par l'équipe enseignante sur leur temps personnel et non-obligatoire</p> <p>Des petits films parfois complexes, mais les enfants ont apprécié la projection. Mme Lecocq remercie Mme l'Inspectrice de lui avoir donné son accord pour encadrer cette sortie pour laquelle tous les accompagnateurs ont dû présenter leur passe</p>
--	--	--

personnes qui ont participé au bon déroulement des élections.

- Le jeudi 21 octobre ont eu lieu les épreuves du cross. Nous remercions la CDC pour la mise à disposition des équipements et la participation aux lots offerts aux vainqueurs. Nous remercions les parents qui ont été appelés à prêter main forte lors de cette épreuve tout en respectant le protocole sanitaire.
Le contexte sanitaire nous a obligé cette année à réaliser une course par classe (brassage des élèves non autorisé) et à établir un classement en fonction des chronomètres pour récompenser les élèves le lendemain de l'épreuve.
- Mme Lecocq remercie la CDC et le Crédit Mutuel qui ont doté l'école en récompenses.
- En maternelle, les élèves ont participé à la semaine du goût du 11 au 15 octobre au sein de leur classe (brassage des élèves non autorisé) Petit déjeuner chez Mme Pottier
- Poursuite du projet E3D avec le tri, le recyclage et la réutilisation d'objets dans les 2 écoles. Les déchets alimentaires de la cantine de la maternelle sont mangés en totalité par les deux poules de l'école (paix à leurs âmes). Les poules ne reviendront qu'à partir du printemps. Les élèves de Mme Brémaud réalisent des gâteaux avec les quelques œufs ramassés.
- Plusieurs classes se sont rendues à la médiathèque de Gacé. Nous remercions Mr Bouillie pour son accueil.
- La classe de Mme Labastrou élève un Blob dans sa classe. C'est un organisme qui n'est ni animal, ni plante, ni champignon ! Il passionne les chercheurs car c'est une seule cellule vieille de près d'un milliard d'années. Ce blob est capable de respirer, de se nourrir, de se déplacer et même d'apprendre ! Un blob partage l'aventure de Thomas Pesquet à bord de l'ISS. Mme Labastrou partage son projet avec les élèves de 4e du collège Jean Moulin avec leur professeur, Mme Pollet.
- Une classe de l'école, dispositif ULIS, participe à un projet en lien avec la Transat Jacques Vabre.
- La correspondance avec des sportifs est poursuivi dans le cadre de génération 2024 pour les élèves de Mme Hesnard.

sanitaire.

Prochains événements :

* Inscription au dispositif école et cinéma pour les classes du CP au CM2 : première projection : Mon Voisin Totoro. Entre mi-novembre et début décembre

* Les élèves de cycle 3 se rendront au monument aux morts de Gacé pour participer aux

	<p>commémorations du 11 novembre avec leur famille (sous réserve du contexte sanitaire).</p> <p>* Le marché de Noël aura lieu le vendredi 10 décembre à l'école (sous réserve du contexte sanitaire). L'association de P'tits Loups Gacéens pourra-t-elle nous prêter main forte en tenant la buvette? Les horaires sont dès 16h15. Des volontaires se proposent. Peut-on utiliser leur inscription à la SACEM pour diffuser des musiques ? Confirmation à venir. Nous remercions les membres de l'association et les volontaires.</p> <p>* Rencontre GS-CP sur la thématique de Noël : si le brassage des élèves est permis</p> <p>* Goûter de Noël en maternelle si brassage possible, sinon au sein de la classe</p> <p>*M Bouillie de la médiathèque de Gacé a pu réserver l'exposition et la mallette thématique sur le cirque que possède la Médiathèque Départementale. Elle sera présente dans la Médiathèque à Gacé du 13 janvier au 24 février 2022.</p> <p>* En lien avec Génération 2024, les élèves participeront à la semaine olympique et paralympique (SOP) courant janvier/février</p> <p>* La compagnie du Gros nez rouge implantera son chapiteau dans la cour de l'école Edgar Degas durant 15 jours, du 21 février au 4 mars. Un spectacle de cirque sera offert aux élèves de la maternelle et leur famille en soirée. Durant une semaine, les groupes d'élèves du CP au CM2 découvriront les arts du cirque avant de présenter leur propre spectacle à leur famille, le vendredi soir. Il ne sera pas demandé d'aide financière aux parents au vue de l'arrêt des sorties dues au contexte sanitaire. Selon le contexte sanitaire, l'équipe enseignante se réserve l'organisation des représentations. Un spectacle est offert le mardi soir aux élèves de maternelle.</p> <p>Nous aurons besoin de bras pour monter le chapiteau le dimanche 20 février et le démonter le samedi 5 mars. Merci aux volontaires de se signaler auprès de Mme Lecocq. Une vérification électrique est démandée de très bonne heure le lundi matin.</p> <p>Sous réserve de conditions sanitaires, une kermesse sera organisée le 1 juillet : ouverture des stands à 17h30, 18h00 début des spectacles.</p>	<p>L'association de P'tits Loups Gacéens accepte de prêter main forte en tenant la buvette.</p>
<p>Fonctionnement financier</p>	<p>Un bilan/état des lieux « succinct » du fonctionnement est présenté par Mesdames Bois Duval et Brémaud (voir dernière page).</p> <p>Nous remercions tous les partenaires de l'école, la CDC, l'ensemble des parents et l'association les Petits Loups Gacéens. Un don de 4000€ de l'association permettra cette année de subventionner une partie du cirque ainsi qu'une subvention CDC.</p>	
<p>Travaux et aménagements</p>	<p>Travaux : Maternelle :</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> - Les volets de la classe de Mme Bois tombent toujours, des lames au sol (côté pré non dangereux pour les élèves) - Le tapis de réception du grand jeu de la maternelle est « déchiré » : des pans entiers se détachent. Les petites billes noires qui en sortent sont un risque à prendre en considération... - la fuite dans la salle de motricité est toujours présente : nous prévoyons un bac pour réceptionner l'eau en fonction de la météo... - Le « parking vélos » est de plus en plus pauvre : il reste seulement 8 vélos pour 96 élèves ! (dont un qui a une selle fendue et qui a été scotchée). Il a été évoqué lors d'un conseil communautaire que les parcs vélos seraient équivalents au prorata du nombre d'élèves par école. Qu'en est-il ? - Nous renouvelons notre demande de clés pour les portails donnant accès sur l'arrière de l'école à partir de la cour de récré et à l'arrière de l'école (verger). - Des étagères sont toujours souhaitées dans le local entre les classes de Mmes Basley et Pottier et dans le local matériel de la salle de motricité. Les étagères vont être installées pendant les vacances. - Salle de motricité : l'école s'équipe du matériels de sport en utilisant une partie des budgets CDC et de la Coopérative scolaire. Tout ce matériel est mis en commun avec le centre aéré qui l'utilise les mercredis et aux vacances. Serait-il possible que le centre aéré puisse aussi renouveler le matériel de sport (des ballons sont retrouvés crevés) et que ce ne soit pas seulement le budget "école" qui soit utilisé. - Lors de l'installation des vidéo-projecteurs à l'école élémentaire, il était prévu que la maternelle serait dotée d'un vidéo-projecteur par classe (actuellement un seul pour toute l'école). Qu'en est-il ? - Le plan bibliothèque : nous avons eu une 1ère livraison d'albums par la maison de la presse de Gacé, une 2ème commande était prévue (car des livres n'étaient plus disponibles), elle n'a jamais eu lieu. Où en sommes nous ? Mail revoyé et mis à jour. - Une lumière ne fonctionne plus dans la salle informatique (au fond de la salle), cela est signalé depuis longtemps. FAIT A priori, il est difficile de commander la pièce manquante . Les ordinateurs du fond sont donc sans lumière (si on ouvre les rideaux, il y a un contre-jour). - Un toilette fuit toujours chez les enfant - L'interphone ne fonctionne plus depuis bien longtemps et la gache du portail ne maintient plus le portail fermé : il faut un tour de clé en plus. 	<p>Mme Levallois indique qu'une étude est en cours auprès d'un fournisseur unique pour l'ensemble des écoles. Une commande sera effectuée en fin d'année. Est prévu un porteur pour 2 enfants. Les vélos n'arriveront qu'à partir de 2022 au vue du contexte. L'idée est d'avoir la possibilité de changer les pièces. Le budget est d'environ 20 000€. Mme Lecocq rappelle de bien penser les différents gabarits. Où ranger les vélos ?</p> <p>Est ce que le matériel est utilisé en garderie ? Mme Levallois répond : Oui Pour les plus grands est envisagé des trotinettes.</p> <p>L'idée est que tous les matériels soient occupés par tout le monde et que les budgets puissent être mutualisés.</p> <p>Mme Duvignac proposait en octobre 2021 de faire des demandes auprès du chargé des affaires scolaires de la CDC, M Rosé et de M Hébert l'informaticien. Elle précisait qu'une nouvelle dotation est prévue pour 2021 pour des TBI en maternelle.</p>
--	---	---

- Un tablette devait être installé dans le couloir afin d'y installer en hauteur le téléphone : sonnerie inaudible dans le local ATSEM depuis les salles de classe CELA VA ETRE FAIT
- WIFI qui fonctionne de façon aléatoire dans les 2 écoles suivant les journées. Un problème de poste.
- Le photocopieur de l'élémentaire vient d'être changé, qu'en est-il de celui de l'école maternelle : il laisse des traces, ne peut pas scanner, ne fait pas la couleur, le port USB ne fonctionne pas pour imprimer à partir d'une clé USB.

Elémentaire :

Des rideaux pour la classe d'Ulis FAIT, le bureau de direction. Des rideaux dans le couloir de Mmes Janvier et Toutain : il n'est pas possible de voir sur le tableau lorsque le soleil brille côté couloir dans l'après-midi.

Des paillassons pour les entrées de l'école élémentaire,

Vérification des portes des toilettes des garçons : verrou grippé + eau coulant en permanence.

Demande de tables et chaises adaptées à la taille des élèves soit le renouvellement du matériel des classes: Peut-on envisager un changement budgété pour que l'école fasse peau neuve ?

Un meuble à cases 3x3 est demandé pour la classe de CM1 et aussi en CP (Mmes Renard et Labastrou)

Deux meubles à cases 2x4 pour la classe d'Ulis.

Deux néons ne fonctionnent pas chez Mme Leroy et chez Mme Renard.

La peinture du plafond de la classe de M Louvrier craque, elle a pourtant été refaite il y a environ 2 ans. Il en va de même dans le local matériel sport attenant à la classe de Mr Louvrier. Problèmes d'humidité.

Le revêtement du sol de la classe de Mme Labastrou se détériore. Son boîtier d'alarme est déboîté et n'a pas fonctionné lors de l'exercice d'alerte incendie.

Nous n'avons pas la clé du portail du plateau de foot, si besoin.

Vérifier les aérations des fenêtres car il y a des problèmes d'humidité (moisissures, murs qui perlent...dans plusieurs classes : Mmes Janvier, Toutain, Hesnard, Leroy et Margueritte)

Les rondins de bois au pied des grandes marches s'effondrent. La zone est interdite aux élèves : rubalise fixée pour en interdire l'accès. Problème avec le support du grand jeu de cordes, De plus l'équipe d'animation des temps périscol signale que des élèves creusent en

Mme Pottier demande s'il est possible d'installer les mêmes applications sur tout le matériel.

Mme Levallois : pointe plutôt des TBI en maternelle, plus adaptés pour les petits. Pour l'instant nous restons avec le matériel actuel.

Certains travaux ont été réalisés avant le conseil d'école. Le listing des travaux a été communiqué à la CDC pour anticiper les travaux à faire pendant les vacances pour les deux écoles.

Le pavoisement des écoles va être refait : drapeaux neufs.

Questions
diverses

haut du plateau et tentent de sortir en passant par en dessous.
La question des drapeaux a été soulevé, ils ont été réceptionné par la CDC.

L'équipe remercie la CDC pour les travaux déjà réalisés avant ce conseil.

Même question qu'en septembre 2020 :

Un goûter de fruits était proposé dans les deux écoles il y a deux ans, il s'est poursuivi en maternelle l'année suivante mais pas en élémentaire. Est-ce un oubli de la collectivité ou un arrêt du projet dont nous n'avons pas eu connaissance ?

Mme Levallois : les avis ont changé, plus d'alimentation distribuée vers 10h , cela cassera le rythme de l'enfant.

Mme L : justifier d'un point de vue équilibre alimentaire pendant certains élèves ne petit-déjeunent que peu ou pas du tout.

Les PE maternelle insistent sur le phénomène de découverte, qui est important dans l'éducation à la personne et au goût.

Mr Louvrier remarque qu'il faut mieux un fruit plutôt qu'un goûter débordant de matières grasses et sucres rapides...

Le petit déjeuner sera en phase test chez les élèves de CP et CE1 à partir de la période 2.

Autre questions :

La Mairie reçoit-elle bien les mails de Mme Lecocq ?

Pas de réponse concernant le prêt de l'urne (Mme Lecocq a dû appeler pour qu'on lui apporte une urne cassée, toutes les autres étant prêtées au collège), pas de réponse aux invitations aux conseils d'école pour l'année 2020-2021 et pas d'élus à ces réunions. Les mails sont reçus.

Problème d'eau chaude en maternelle. Mr G répond qu'il se saisit en temps que représenté de la CDC et va mutualiser avec Mme Levallois. Mme Levallois précise que l'eau chaude est proscrite en maternelle.

Les parents élus insistent sur la période hivernale et qu'un mitigeur pourrait être mis en place.

Mme Buffétrille est présente actuellement jusqu'à 8h15 à 8h30. Après avoir accompagné ses élèves, à la descente du car, elle s'est proposée de surveiller les élèves des 2 classes de MS-GS lors du lavage des mains, le matin à l'accueil.

A ce jour, elle n'est plus présente le jeudi et ne sera plus là en janvier.

Mme Châtelain étant au portail le matin, il n'y aura plus personne pour surveiller le

lavage des mains. Une solution peut-elle être proposée ?
Mme Levallois indique que la CDC ne peut remplacer une personne pour 15 minutes, les emplois du temps sont très « serrés ».
Mme Lecocq indique que les parents sont de nouveau acceptés au sein de la maternelle et qu'il faut impérativement quelqu'un au portail.

Il est demandé aux parents de fournir des bavoires aux enfants déjeunant à la cantine de la maternelle de Gacé alors que dans les autres écoles, on leur fournit des serviettes en papier. Pourquoi n'est-ce pas harmonisé au sein de la CDC ?

Parents élus : C'est plutôt éco responsable.

Mme Pottier : il aurait fallu uniformiser les bavoires afin de faciliter l'entretien et l'adaptation du protocole.

Mme Lecocq demande si il est possible de passer une commande mutualisée avec répercution du coût individuel sur les familles.

Mme Chalumeau : pour le nettoyage ?

Mme Lecocq : c'est fait à l'école.

Si pas de bavoires ? Pas de fournis par l'école et les élèves n'ont rien de proposé.

Prochains conseils d'école : les mardis 22 février à 18h30 et 21 juin à 18h30.

Madame Lecocq
Directrice

Mmes Labastrou et Chalumeau
Secrétaires de séance

BILAN COOPERATIVE Année scolaire 2020.2021

<u>RECETTES</u>		<u>CHARGES</u>	
Subventions CDC 2020/2021	2715€	Coopé de classe	1388,94€
Coopérative scolaire (Dons des parents)	2491€	Budget livres	1057,31€
Don APE Les p'tits loups gacéens	2000€	Adhésion OCCE	622€
Vente photos scolaires	1144 €	Adhésion CANOPE	150€
Initiatives : fleurs d'automne	562,37€	Direction : fournitures diverses	154,44€
Initiatives : fleurs de printemps	487,08€	ULIS	69,60€
Initiatives : chocolat Noël	1028,61€	RASED Maître E	369,84€
Tombola Noël (compositions)	444,92€	Matériel pédagogique	2583,77€
Marché de Noël	550,80€	Ecole et cinéma	680€
Initiatives : chocolat Pâques	501,54€	Dépenses jardin	86,28€
		Goûters/ Fêtes (Fête des fruits, Noël)	402,60€
<u>TOTAL</u>	<u>11925,32€</u>	<u>TOTAL</u>	<u>7564,78 €</u>

Excédent de 4360,54€

Au 30/09/2021 solde de 20554 € sur le compte bancaire.